

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 704 décision n° 704 du 10 juillet 1950

n° 704

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 juillet 1950

Numéro JO  
n° 7 du 31/07/1950

Date du numéro  
31 juillet 1950

### TEXTE INTÉGRAL

M. Vienot, géomètre, actuellement en service aux travaux publics, est provisoirement, chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de celles de géomètre de la conservation de la propriété foncière, en remplacement de M. Auroire, rentrant définitivement en France. Avant d'entrer en fonctions, M. Vienot prêtera le serment prescrit par la loi.